

Rejoignez le Siéml et contribuez aux décisions

Élu-e local-e, vous êtes au cœur des réalités et des besoins énergétiques de votre territoire et de ses habitants.

Rejoindre le Siéml, c'est s'investir à l'échelle départementale et devenir un-e acteur-ric-e engagé-e pour porter la voix de votre commune ou intercommunalité sur les grands enjeux énergétiques. C'est offrir à votre collectivité la capacité d'influer sur les décisions et de co-construire avec d'autres élu-es des solutions énergétiques adaptées aux spécificités locales.

Représentant-e ou délégué-e au Siéml, votre engagement compte !

Le Siéml

Proximité, agilité, coopération,
transversalité et expertise,
notre Pacte pour les territoires !

Autorité organisatrice multi-énergies, le syndicat intervient sur le périmètre départemental pour assurer la qualité du service public de l'énergie. Il contrôle à ce titre les activités des concessionnaires électriques et gaziers. Expert de proximité, le Siéml développe dans ses 13 grands domaines d'intervention, des solutions adaptées aux besoins locaux pour accompagner les collectivités dans leur stratégie énergétique.



Réseaux
électriques



Réseaux
de gaz



Réseaux de chaleur
et de froid



Sobriété et efficacité
énergétique



Infrastructures
de mobilité durable



Énergies
renouvelables



Éclairage public



Géodata, SIG et PCRS



**Infrastructures
de communication**



**Réseaux d'objets
connectés**



**Information
et sensibilisation**



**Études, ingénierie
et conseil**



**Stratégie, planification
et urbanisme**

Chiffres clés

46 M€
d'investissements annuels

23 346 km
de réseaux électriques

1 299 km
de réseaux gaziers

8
réseaux de chaleur
en exploitation ou en projet

85 024
points lumineux

4 600
objets connectés

6 400 km
vectorisés pour le plan
corps de rue simplifié
(PCRS)

127
conventions de
conseil en énergie

240
adhérents au
groupement
d'achat d'énergie

20
chaufferies bois
en exploitation, 5 en projet

260
bornes de recharge
pour véhicules électriques

Vos rôles et vos missions



En tant que représentant

Au sein de votre collège territorial, désignez vos délégués au comité syndical.

Portez la voix de votre collectivité sur ses besoins et enjeux, informez des actions du Siéml et présentez le rapport d'activité annuel en conseil municipal ou communautaire.



En tant que délégué

Participez activement au comité syndical et à la vie du syndicat en prenant part aux décisions et aux orientations stratégiques.

Soyez le relais des décisions du Siéml auprès de votre territoire et faites remonter les attentes.

Engagez vous dans une commission réglementaire (CST, CAO...) et/ou thématique (transition énergétique, finances...) pour contribuer à la réflexion.

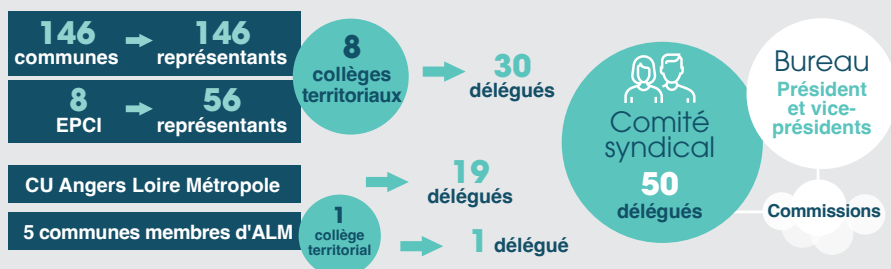
- 2 réunions du collège territorial par an
- Forum annuel de l'énergie

- 5 comités syndicaux par an
- 4 commissions thématiques par an

À SAVOIR

- Remboursement des frais de déplacement pour les délégués.
- Représentation par son suppléant en cas d'absence.

Une gouvernance territorialisée équilibrée



Vos ressources

Vous bénéficierez de l'expertise de plus de 110 agents et disposerez d'outils pour exercer pleinement votre mission : plateforme élus, documents préparatoires, supports de communication, séminaires et webinaires...



Info gouvernance : 02 41 20 75 25



Du 18 mai au 6 juin
Réunions des collèges territoriaux et élections des délégués au comité syndical

Mardi 16 juin
Installation du comité syndical et élection du Bureau